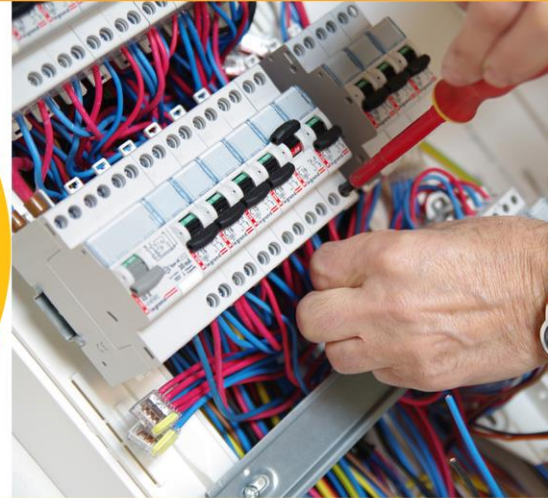
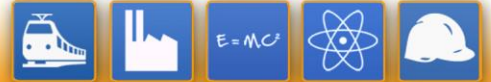


Vos projets nous passionnent,
nous les développons pour vous



ELECTRICITE

H0V H0 B0 - recyclage

Objectifs :

- Permettre au stagiaire de réactualiser sa connaissance et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche qui lui a été confiée
- Permettre à l'employeur de réactualiser et de renouveler le titre d'habilitation : B0-H0-H0V

Public concerné :

Personnel non électricien exécutant des travaux d'ordre non électriques à proximité des installations électriques
Personnel non électricien exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale H0V-H0-B0
Etre en possession de son titre d'habilitation
Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation
Etre obligatoirement muni des EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques en stage
Périodicité : recyclage 36 mois après la formation initiale

Moyens :

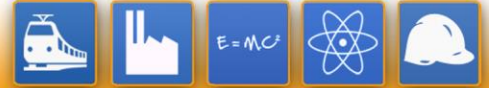
Groupe de 4 à 8 personnes (aucune formation avec un nbre de participants <4 ne sera acceptée)
Essentiellement pratique avec alternance de démonstrations par le formateur et réalisation des gestes par chacun des stagiaires
85% théorie
15% pratique
Evaluation : 2h

Nos formateurs sont experts dans leur domaine d'activité.

Durée : 7 heures (soit 1 jour)

Coût de la formation : nous consulter

Contact : Mélanie POLLET au 03.28.58.77.77 ou mpollet@technifrance.fr



Module R1 (durée : 3 heures)

Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles

Pratiques professionnelles

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation

Evaluation du risque électrique

Module R2 (durée : 4 heures dont 2 heure de pratique inclus)

Habilitation indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention

Documents : type et utilisation (pour Chargé de chantier uniquement)

Protection collective : mesures, équipements et signalisation

Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

85 % de théorie + 15 % de pratique

Exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles, travaux en groupe, permettant de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Temps consacré à l'évaluation : 2h00

Évaluation des savoirs et savoir-faire :

- Évaluation formative réalisée à la fin de chaque module à l'aide d'un QCM.
- Évaluation théorique et pratique réalisée en fin de formation.

Modalités de notations :

Test théorique comprenant 20 questions portant sur les dangers de l'électricité (6 questions), les distances et les zones d'environnement (8 questions dont 1 question fondamentale) et les limites des opérations (6 questions).

Une note de 10/20 est demandée pour accéder au test pratique.

Test pratique comprenant 2 mises en situation portant les compétences suivantes :

- Savoir reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque.
- Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement.

Le résultat est évalué selon les 4 critères : A (sans erreur), B (erreur acceptable), C (Erreur majeure), D (Erreur Grave).

Critère d'acceptation : Aucun D et un seul C

La réussite aux 2 tests entraîne un avis favorable délivré par le formateur.